



La Bezahlkarte dans l'arrondissement de Märkisch-Oderland Toutes les informations importantes en un coup d'œil

Qu'est-ce qui change pour moi ?

- Les prestations ne seront plus émises sous forme de chèque comme précédemment, mais chargées sur une Bezahlkarte gratuite.

Où et comment puis-je utiliser la carte pour payer ?

- Le paiement avec la Bezahlkarte est possible dans presque tous les magasins.

IMPORTANT : Veillez à repérer le symbole Mastercard® orange / rouge!



- Il n'y a aucune restriction liée au code postal ; vous pouvez utiliser la carte pour payer partout en Allemagne.
- Le paiement fonctionne comme avec une carte bancaire classique : insérez ou posez simplement la carte sur le terminal et, si nécessaire, saisissez le code PIN à quatre chiffres.

Combien d'argent ai-je sur la carte ?

- Le solde peut être consulté à tout moment sur le site Web <https://meine.bezahlkarte.eu> ou via l'application (disponible en téléchargement sur l'App Store d'Apple ou le Google Play Store <https://bezahlkarte.eu/app>). Pour ce faire, vous devez vous connecter avec l'identifiant de votre carte et votre code PIN, que vous recevrez des employés dans une enveloppe fermée.
- Vous pouvez consulter votre solde, le montant disponible en espèces et vos transactions, entre autres, via le site Web ou l'application.

Que puis-je faire avec la carte et que ne puis-je pas faire ?

- Vous pouvez effectuer des virements vers des bénéficiaires approuvés.
- Les prélèvements automatiques auprès de bénéficiaires approuvés sont également possibles ; veuillez alors fournir votre nouveau numéro IBAN au bénéficiaire concerné, que vous trouverez également dans votre compte.
- Vous pouvez demander l'autorisation de nouveaux bénéficiaires via le site Web ou l'application.
- Les virements à l'étranger ne sont pas possibles avec la carte de paiement, de même que les paiements aux bénéficiaires non approuvés.
- Vous ne pouvez pas retirer la totalité du montant chargé en espèces.

Name: Handout Bezahlkarte	Nummer: MOL	Version: 01.0
------------------------------	----------------	------------------



Comment puis-je obtenir de l'argent liquide ?

- Le montant en espèces a été fixé à 50,00 € par personne. Vous pouvez retirer cette somme à un distributeur automatique de billets ou par exemple à la caisse d'un supermarché (si celui-ci le propose) en espèces.
- Le montant en espèces peut être retiré en maximum 4 transactions par mois. Tout solde restant ne peut être reporté sur le mois suivant et reste disponible comme crédit pour les paiements par carte sur la carte de paiement.
- En cas de paiement rétroactif pour des mois précédents, aucun versement supplémentaire en espèces ne sera effectué. Le montant est fixé à 50,00 € par personne et par mois.

Quels points dois-je prendre en compte ?

- Vous êtes responsable de votre carte. Vous en serez informé lors de la remise de la carte.
- La carte doit être conservée avec soin et le code PIN doit être gardé secret. Ni la carte ni le code PIN ne doivent être communiqués à des tiers.
- En cas de perte ou de blocage de la carte, veuillez contacter immédiatement la ligne d'assistance téléphonique au 116 116, le chatbot téléphonique de la société PayCenter au +49 (0) 8161 – 9654 – 300, ou pendant les heures de bureau, veuillez contacter immédiatement les agents du service social afin de bloquer la carte et de rembourser le solde disponible.

Où puis-je obtenir de l'aide ?

- Vous pouvez également utiliser le chatbot sur le site web à l'adresse <https://meine.bezahlkarte.eu> dans l'onglet « Support Chat », ou contacter les employés du service social par téléphone ou par e-mail pendant les heures de bureau.



<https://meine.bezahlkarte.eu>



<https://bezahlkarte.eu/app>